



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des soumissions

Anouk St-Aubin
Anouk.st-aubin@rcmp-grc.gc.ca

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Title – Sujet Lanceur à tirs multiples de 40mm		Date 2023-10-30
Solicitation No. – N° de l'invitation A/202300014		Amendment No. – N° de la modification 1
Client Reference No. - No. De Référence du Client 202300014		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	14 :00	EST (Eastern Standard Time) HNE (heure normale de l'Est)
On / le :	2023-11-17	
F.O.B. – F.A.B See herein — Voir aux présentes	GST – TPS See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Anouk St-Aubin Anouk.st-aubin@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – No. de téléphone 438-462-2984	Facsimile No. – No. de télécopieur	

Delivery Required – Livraison exigée See herein — Voir aux présentes	Delivery Offered – Livraison proposée
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:	
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



La présente modification vise à :

- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission; et
- modifier l'invitation en conséquence, le cas échéant.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1:

L'invitation prend fin le 3 novembre, 2023. Est-ce qu'une prolongation de deux semaines à partir de la date de clôture serait acceptable?

Réponse 1:

Oui, une prolongation de deux semaines est acceptable. Veuillez vous référer à la modification à l'invitation ci-dessous.

MODIFICATION À L'INVITATION

1) À la page 6,

SUPPRIMER:

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de la GRC au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

INSÉRER:

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de la GRC au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la modification à l'invitation 1.